

PROGRAMME

Actualités en matière de droit rural

REF : DRU-001

Bouleversé par une crise économique, le secteur agricole reste dans l'attente d'une loi de programmation. L'installation des jeunes agriculteurs et la réforme des GFA est au centre des préoccupations de cette formation animée par un juriste spécialiste du droit rural.

Les textes :

Code rural et de la pêche maritime

Loi du 23 déc. 2021 dite loi Sempastous (cession de parts sociales des sociétés agricoles)

Loi du 10 mars 2023 dite Climat et résilience (agrivoltaïsme)

Jurisprudence récente notamment en matière de baux ruraux.

Lien du site boutique: <https://urlz.fr/qb4v>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Maîtriser l'actualité législative et appréhender la récente jurisprudence en droit rural

Contenu de la formation

- État des textes en préparation
- Notion d'activité agricole (intégration de l'agrivoltaïsme)
- Baux ruraux :
 - Bail rural et domaine public
 - Fermage : une clause illicite
 - La situation des copreneurs à bail
 - Transmission : 3 précisions
 - Préemption versus préférence
- Société : un contrôle opérationnel
- SAFER : l'art de bien faire

Profils des apprenants

- Avocats, Notaires, Experts fonciers, Experts-comptables, Professionnels du droit rural

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com

[Livret d'accueil participant](#)